



CROIX-ROUGE CANADIENNE

Rapport annuel 2008-2009

CENT ANS D'HUMANITÉ



# Cent ans d'humanité

Si les origines de la Croix-Rouge au Canada remontent à 1885 et à la Rébellion du Nord-Ouest, c'est en 1909 que le parlement a adopté la *Loi constituant en corporation la Canadian Red Cross Society*, qui faisait de la Croix-Rouge l'organisme responsable de fournir des secours bénévoles au Canada, conformément aux Conventions de Genève.

À de nombreux égards, l'histoire du Canada se confond avec celle de la Croix-Rouge. Au cours du dernier siècle, des millions de bénévoles ont prêté assistance à des millions de citoyens durant les périodes charnières et les épisodes particuliers qui ont forgé notre pays et sa conscience collective. Durant les deux guerres mondiales, la Croix-Rouge canadienne a pris soin des soldats blessés sur les champs de bataille, des prisonniers de guerre et des populations civiles prises entre deux feux. Sa capacité d'intervenir dans les sinistres d'envergure se perfectionne depuis l'énorme explosion qui a secoué Halifax en 1917 – la plus grande catastrophe de toute l'histoire du Canada avec son bilan de 1 950 morts et de 9 000 blessés.

En temps de paix, nous avons aussi été témoins et combattants de première ligne devant de graves menaces pour la santé publique comme la grippe espagnole de 1918 et les épidémies de polio des années 1920 et 1930. Nous avons contribué à créer les premiers programmes d'éducation sanitaire et, après la guerre, nous nous sommes consacrés à la santé des Canadiens en établissant des hôpitaux et des dispensaires dans les régions isolées, et en offrant des cours de soins à domicile, des services d'auxiliaires familiales et de nutrition et des cours universitaires de soins infirmiers de santé publique.

Plus récemment, la Croix-Rouge a joué un rôle crucial dans d'innombrables situations d'urgence, dont le déraillement d'un train à Mississauga, l'épidémie du SRAS, les inondations au Saguenay et au Manitoba, les feux de forêt en Colombie-Britannique et l'accueil de 33 000 passagers aériens dont les vols avaient été détournés vers le Canada, après la fermeture de l'espace aérien des États-Unis, le 11 septembre 2001.

Dans toutes ces situations et dans de nombreuses autres qu'on ne saurait dénombrer, nos bénévoles et nos employés se sont distingués par un mélange de professionnalisme et d'enthousiasme et, surtout, par un souci constant du bien-être de leurs concitoyens, une garantie de continuité pour nos 100 prochaines années.



À de nombreux égards,  
l'histoire du Canada  
se confond avec celle  
de la Croix-Rouge.





# Les principes fondamentaux

## Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Adoptés lors de la 20<sup>e</sup> Conférence  
internationale de la Croix-Rouge  
à Vienne, en 1965

### **Humanité**

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le **Mouvement international de la Croix-Rouge** et du **Croissant-Rouge**, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

### **Impartialité**

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

### **Neutralité**

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux ou idéologique.

### **Indépendance**

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

### **Volontariat**

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

### **Unité**

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

### **Universalité**

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

# La Croix-Rouge canadienne

La Société canadienne de la Croix-Rouge est un organisme humanitaire à but non lucratif qui se consacre à améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables au Canada et partout dans le monde.

La **Croix-Rouge canadienne** est membre du **Mouvement international de la Croix-Rouge** et du **Croissant-Rouge** (le Mouvement) – qui est formé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de 187 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale).

Avec le concours de son siège social situé à Ottawa, de ses quatre bureaux de zones/division (**Atlantique, Québec, Ontario** et **Ouest**) et de bureaux régionaux/territoriaux, la Croix-Rouge canadienne vient en aide à des millions de personnes des quatre coins du monde dans le cadre de ses programmes de sinistres et conflits, de santé et prévention des traumatismes et d'enjeux humanitaires, en plus de programmes adaptés aux besoins des collectivités particulières partout au pays.

## Notre mission

La Croix-Rouge canadienne vise à améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.

## Notre vision

La Croix-Rouge canadienne est un organisme humanitaire de premier plan au sein duquel les gens manifestent bénévolement leur bienveillance envers les personnes dans le besoin.

## Notre responsabilité comme auxiliaire des pouvoirs publics

En 1909, le gouvernement du Canada adopte la *Loi constituant en corporation la « Canadian Red Cross Society »* en vertu de laquelle on reconnaît la Croix-Rouge comme auxiliaire des pouvoirs publics canadiens dans le domaine humanitaire, conformément à la Convention de Genève.

**Conformément aux Principes fondamentaux du Mouvement, la Croix-Rouge canadienne a pris un engagement en matière de justice sociale et de diversité.**



Croix-Rouge canadienne

CÉLÉBRONS NOS 100 ANS | 1909-2009





# Table de matières

<b>I MESSAGES</b>	<b>4</b>	<b>2 SOULAGER LA SOUFFRANCE</b>	<b>20</b>
Message du président	4	Les catastrophes dans le monde	21
Message du secrétaire général	5	Du tsunami au rétablissement	23
		Les catastrophes au Canada	24
		Rétablissement des liens familiaux	25
<b>I PRÉVENIR LA SOUFFRANCE</b>	<b>6</b>	<b>3 L'ŒUVRE...</b>	<b>26</b>
Gestion des sinistres	7	Grâce à la coopération nationale et internationale	26
Les changements climatiques	7	Grâce aux bénévoles et au personnel	28
Se préparer au pire	8	Grâce à la générosité des Canadiens	28
Réduction des risques liés aux catastrophes	9	Grâce à l'efficacité et à la responsabilité	29
Conséquences humanitaires	10	Grâce à des partenariats avec des entreprises	30
Même la guerre a des limites	11	Grâce aux partenariats avec les gouvernements	31
Suivi des conditions de détention	11		
Prévention de la violence	12	<b>4 HAUTE DIRECTION</b>	<b>32</b>
ÉduRespect	12	Dirigeants de la Société	32
Prévention de la violence sur la scène mondiale	13	Conseil des gouverneurs	33
Prévention des traumatismes	14	Vice-présidents honoraires	34
Sécurité aquatique	14	Membres représentatifs nationaux	34
Prévention des traumatismes en milieu de travail	15	In Memoriam	35
Secourisme	15		
Santé	16	<b>5 COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION</b>	<b>38</b>
Prévention de la malaria	16		
Santé maternelle et infantile	17		
Le programme HELP	17		
Services de santé communautaires	18		

# Message du président



Nous formons vraiment  
une famille, unie dans  
une œuvre d'entraide.

## Une seule et même famille

À la grande famille de la Croix-Rouge,

Nous formons vraiment une famille, unie dans une œuvre d'entraide. Telle est notre nature, telle est notre vocation. Petit ou grand, chaque geste compte : celui du bénévole qui se lève à trois heures du matin pour aller déposer une couverture sur les épaules d'un malheureux jeté à la rue par l'incendie de sa maison, tout comme l'organisation, par-delà les barrières du temps, de la distance et de la langue, d'une mission complexe de distribution de vivres aux victimes d'un séisme à l'autre bout du monde.

Au fil de mon parcours de bénévole à la Croix-Rouge, j'ai été pris d'une profonde admiration pour tout ce qu'elle représente. Il en va de même pour tous ceux et celles qui se dévouent à travers le pays, mus par une foi inébranlable en la mission, les principes et l'œuvre d'une grande organisation internationale.

En cette époque de turbulences économiques qui affectent à divers degrés les institutions, les entreprises et les citoyens canadiens, nous nous efforçons de venir en aide aux plus vulnérables de notre société. En même temps, nous devons garder un œil vigilant sur notre gestion interne, car nous sommes astreints aux plus hauts standards de gouvernance et d'imputabilité.

La bonne gouvernance est la clé de la réussite. Les donateurs, les partenaires et les bénévoles qui appuient la Croix-Rouge doivent avoir l'assurance d'une gestion saine, responsable et transparente. J'ai le privilège de travailler avec des bénévoles et un personnel dévoués à faire en sorte que cet appui soit mérité tous les jours.

Merci à vous tous, bénévoles et employés, pour votre engagement et votre enthousiasme. Vous êtes le ciment de cette famille que nous formons d'un bout à l'autre d'un grand pays... et d'un monde où la distance s'abolit de jour en jour.

Salutations,

Le président

A handwritten signature in blue ink that reads "Mario Dionne". The signature is fluid and cursive.

**Mario Dionne**

# Message du secrétaire général

## Une seule Croix-Rouge... mille façons d'aider

Cher partisan de la Croix-Rouge,

Aussi emballante et stimulante qu'elle ait pu être, ma première année au poste de secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne m'incite à la modestie, surtout en ce 100<sup>e</sup> anniversaire.

J'aborde chaque journée avec la conviction que notre travail, chez nous et dans le monde, est plus pertinent et plus essentiel que jamais. Nous l'avons constaté de façon dramatique cette année au lendemain du tremblement de terre en Chine, du cyclone au Myanmar et de la grave inondation au Nouveau-Brunswick. Moins spectaculaire certes, le labeur accompli au jour le jour par nos bénévoles et nos employés n'en est pas moins important.

Nous vivons dans un monde en changement. La Croix-Rouge doit suivre la cadence, reconnaître et affronter les menaces, les situations et les enjeux nouveaux à mesure qu'ils se présentent. Elle a d'ailleurs une extraordinaire capacité d'intervention et d'adaptation aux circonstances, nourrie par une réflexion originale fondée sur une information solide, une planification concertée et des partenariats créatifs qui tirent le meilleur parti des ressources.

Les Canadiens demeurent d'une générosité exemplaire. En 2008, par notre entremise, le Canada s'est classé au premier rang des donateurs répondant aux appels internationaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il a aussi fourni assidûment des délégués aux missions engagées de par le monde, seule la Suisse le surpassant à ce chapitre. En période d'incertitude économique, il est vital que toute personne ayant du temps ou de l'argent à donner ait la possibilité de le faire, et qu'elle garde l'assurance que sa Croix-Rouge agit en toute transparence et avec un maximum d'efficacité.

Si ce rapport doit avoir un thème, c'est celui de mon mandat : nous formons une seule Croix-Rouge. C'est ainsi que nous nous voyons et que nous voulons que le pays et le monde nous voient, comme un seul et même organisme voué à prévenir et soulager la souffrance humaine sous toutes ses formes.

À l'aube de son deuxième siècle, la Croix-Rouge canadienne est aussi nécessaire qu'elle l'a jamais été dans le passé. Je suis persuadé qu'elle saura se montrer à la hauteur.

Le secrétaire général,



Conrad Sauvé



La Croix-Rouge a une extraordinaire capacité d'intervention et d'adaptation aux circonstances.

# 1 Prévenir la souffrance

À l'échelon local ou à l'échelle planétaire, la Croix-Rouge s'emploie depuis des décennies à imaginer des moyens de prévenir la souffrance avant même qu'elle apparaisse.

« Il vaut mieux prévenir que guérir », dit un vieil adage, qui a peut-être une plus grande pertinence aujourd'hui. Des tragédies continueront de s'abattre sur l'humanité, c'est inéluctable, mais nous aurons les moyens de réduire l'ampleur des souffrances et des pertes en faisant appel aux techniques et aux méthodes les plus perfectionnées à notre disposition.

Combien de fois avons-nous entendu ou pensé : « Cela n'aurait pas dû arriver »?

Devant une grande catastrophe ou un drame personnel, on ne peut s'empêcher de se demander : « Et si les digues avaient tenu? » – « Que serait-il arrivé si l'alerte avait été donnée à temps? » – « Une formation en RCR aurait-elle pu sauver ce retraité? » – « Cette jeune fille ne savait-elle pas que des prédateurs sexuels sévissent sur Internet? »

À l'échelon local ou à l'échelle planétaire, la Croix-Rouge s'emploie depuis des décennies à imaginer des moyens de prévenir la souffrance avant même qu'elle apparaisse.

Il suffit parfois de presque rien, une moustiquaire à sept dollars par exemple, pour prévenir une mort inutile et le désarroi d'une famille entière. À plus grande échelle, un plan cohérent de gestion nationale des catastrophes peut alléger énormément les effets d'une calamité d'origine naturelle ou humaine.

Au cours de la dernière année, la Croix-Rouge s'est consacrée plus entièrement à atténuer les conséquences des sinistres par l'entremise de mesures concrètes, chez nous comme à l'étranger.



## Gestion des sinistres

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques peuvent avoir des répercussions humanitaires qui commandent l'attention de la Croix-Rouge canadienne. Notre tâche consiste à recueillir l'information la plus juste qui soit et à modeler notre action en conséquence.

On enregistre à l'échelle planétaire une forte augmentation du nombre de catastrophes : situé entre 200 et 250 durant la période 1987-1997, le nombre de sinistres a doublé durant les années 2000-2007, en raison presque entièrement de catastrophes naturelles, d'ordre météorologique pour la plupart. Le nombre de tempêtes dévastatrices a doublé; les inondations sont plus fréquentes et font des ravages plus étendus qu'il y a 20 ans. Ces statistiques s'accompagnent d'une augmentation des pertes socio-économiques et du nombre de personnes touchées : 250 millions par année en moyenne au cours de la dernière décennie. Bien que le nombre de catastrophes naturelles survenues en 2008 soit le plus bas enregistré ces dix dernières années, le nombre de personnes tuées figure au deuxième rang pour la décennie écoulée. Nous sommes aux prises avec un phénomène nouveau et plus mortel qui exige de notre part une réponse plus proactive et préventive.

Au Canada, les catastrophes naturelles se sont presque multipliées par 15 en un siècle. Certes, une meilleure tenue de registres peut influencer sur les chiffres, mais les sinistres sont plus fréquents et plus graves. La démographie entre aussi en ligne de compte : notre population vieillit et migre vers les villes. Dans les régions densément peuplées, les catastrophes toucheront forcément plus de gens, menaceront davantage les infrastructures et feront plus de dommages au plan humain et matériel. Notre intervention devra donc augmenter dans la même proportion.

Pour la Croix-Rouge canadienne, les changements climatiques ont des enjeux humanitaires environnementaux, politiques et économiques. Partout dans le monde, ils monopolisent les ressources des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, alors que celles-ci s'efforcent d'assister les personnes vulnérables. Pour faire face aux désastres liés aux changements climatiques, il faut plus que de l'équipement de secours. Il faut comprendre les relations souvent complexes entre les organismes gouvernementaux, les services de secours d'urgence, d'autres groupes de bénévoles et la population touchée pour organiser une intervention rapide et coordonnée. Il faut être capable de lever des fonds, d'en constituer une réserve suffisante, de former, de préparer et de mobiliser du personnel et des bénévoles en fonction des besoins du moment.

On enregistre à l'échelle planétaire une forte augmentation du nombre de catastrophes : situé entre 200 et 250 durant la période 1987-1997, le nombre de sinistres a doublé durant les années 2000-2007.



L'« Outil d'évaluation des probabilités de sinistres et des capacités d'intervention », un outil de modélisation créé par la Croix-Rouge canadienne permet d'effectuer une « analyse de rentabilité » proactive détaillant les coûts et les avantages de diverses options et de choisir une affectation optimale des ressources humaines et matérielles.

## SE PRÉPARER AU PIRE

Un plan opérationnel exhaustif mis au point durant l'année nous permettra de mieux affronter les catastrophes d'origine humaine et naturelle et les menaces sanitaires dans notre pays.

Dans un volet essentiel, on y recense les risques découlant des changements climatiques et des autres causes exposées dans l'« Outil d'évaluation des probabilités de sinistres et des capacités d'intervention », un instrument de prévention qui existe depuis plusieurs années et qu'on a actualisé cette année en fonction des nouvelles tendances. Une meilleure analyse des risques et des dangers, ainsi que de la capacité d'intervention d'une collectivité éclairera les décisions de la Croix-Rouge.

L'« Outil d'évaluation des probabilités de sinistres et des capacités d'intervention », un outil de modélisation créé par la Croix-Rouge canadienne permet d'effectuer une « analyse de rentabilité » proactive détaillant les coûts et les avantages de diverses options et de choisir une affectation optimale des ressources humaines et matérielles.

Le programme « Partenaires dans l'action » a été étendu à la grandeur du pays après un essai probant dans la région atlantique. Du personnel dûment formé au sein d'entreprises sera prêt à intervenir en cas de catastrophe. En tissant des liens avec une sélection d'entreprises, la Croix-Rouge canadienne établit à même des effectifs existants un vaste réseau de bénévoles qui renforce sa préparation et sa capacité d'intervention.

Le programme permettra ainsi de constituer, de diriger et de soutenir une « réserve » de bénévoles où la Croix-Rouge canadienne pourra puiser rapidement lorsqu'elle aura un urgent besoin de renforts efficaces. Elle pourra ainsi déployer les bonnes personnes, au bon endroit et au bon moment.

Grâce au généreux appui financier et matériel de la Fondation J. Armand Bombardier et de la Fondation McConnell, le programme a été étendu au Québec cette année. À la grandeur du pays, la Croix-Rouge vise d'ici 2010 des ententes de service avec toutes les municipalités de plus de 125 000 habitants et, d'ici 2011, un effectif auxiliaire de 6 100 bénévoles supplémentaires dûment formés.

Ackland-Grainger, RBC Groupe Financier, Bombardier, Alcan, Rona, Pratt & Whitney et Sask Co-op prennent part actuellement à ce programme appelé à grandir avec le temps, d'autant plus qu'il ouvre ses portes à d'autres groupes capables à leur tour d'aider leur collectivité.



C'est ainsi qu'à la faveur de relations déjà établies, une formation en secourisme est dispensée aux Guides du Canada dans tout l'Ontario. Dans cette même province, un programme de formation de formateurs prépare du personnel de soutien de la « Marche des dix sous » à répondre en cas de sinistre aux besoins particuliers des bénéficiaires de cette œuvre.

Le meilleur plan d'intervention est celui qu'on n'a pas besoin d'appliquer. Consciente toutefois que les sinistres sont hautement probables, la Croix-Rouge est persuadée que ses efforts de préparation porteront leurs fruits et réduiront considérablement la souffrance et les pertes le moment venu.

## RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES

Partout où elle intervient dans le monde, la Croix-Rouge canadienne se fixe comme priorité stratégique de bâtir des collectivités plus sûres et plus résilientes. L'expérience nous a montré comment y arriver. Il peut s'agir autant d'installer un système d'alerte précoce que de planter

### Portrait de bénévole TODD WEISS

**Todd Weiss** le sait mieux que quiconque : les gens se découvrent des ressources insoupçonnées dans l'épreuve. Durant ses 20 années au service des incendies d'Edmonton, il a vu plus que sa part de sinistres. Une chose lui manquait cependant.

« Je regardais les visages des gens enveloppés dans des couvertures de la Croix-Rouge et je me demandais où ils allaient dormir ce soir-là. Je me sentais un peu démuné de ne pas savoir ce qui allait leur arriver. »

C'est ainsi qu'il a proposé bénévolement ses services à l'équipe de gestion des services de la Croix-Rouge. Depuis 16 ans maintenant, Todd est un membre important de la communauté des secours d'urgence non seulement à Edmonton, mais sur tout le continent. Entre autres missions, il a été responsable d'un centre d'hébergement en Louisiane après le passage de l'ouragan Katrina, il a prêté main-forte aux services de secours à New York après le 11 septembre 2001 et il est venu en aide aux réfugiés kosovars en Nouvelle-Écosse.

Son dévouement et son esprit d'initiative lui ont valu de recevoir l'an dernier la *Médaille du service méritoire exceptionnel de la Croix-Rouge canadienne*.





de la mangrove, construire des abris anti-cyclone et des bâtiments parasismiques, voire préparer la population par l'entremise de campagnes de formation et d'éducation. Sur les littoraux dévastés par le tsunami, on a rebâti cette année des maisons d'habitation permanente respectant ou excédant les normes en vigueur dans les zones sujettes aux tremblements de terre. La Croix-Rouge canadienne a aussi aidé des bureaux régionaux de la Croix-Rouge indonésienne (PMI) à établir un système radio d'alerte précoce pour la province d'Aceh et l'île de Nias. La PMI pourra ainsi recevoir des alertes et les diffuser rapidement aux décideurs et aux localités menacées. Nous appuyons également les initiatives locales de formation communautaire.

## Conséquences humanitaires

### À NOUVELLES MENACES, RIPOSTES NOUVELLES

On compose mieux avec  
un problème ou un  
événement dès lors qu'on  
le comprend.

On compose mieux avec un problème ou un événement dès lors qu'on le comprend. Cette année, la Croix-Rouge canadienne a mis sur pied une unité des enjeux humanitaires afin d'étudier des faits nouveaux, des préoccupations montantes, qui pèseront lourd dans les politiques humanitaires au Canada et dans le reste du monde.

Elle a activement participé à un groupe témoin constitué en vue d'élaborer une politique générale du Mouvement en matière de migration. Sa voix est importante à ce chapitre, une personne sur quatre au Canada étant née à l'étranger.

Elle a aussi coparrainé deux séminaires, sur le visage changeant de la guerre et sur les considérations morales et pratiques que soulèvent la violence urbaine et le recours grandissant à l'embauche privée de personnel militaire. *On The Edges Of Conflict* (Aux franges du conflit), une initiative menée conjointement par la Croix-Rouge canadienne et le Liu Institute for Global Issues, de l'Université de Colombie-Britannique, explore en partie le droit international humanitaire et les enjeux nouveaux des conflits modernes, non pas comme objets d'exercice intellectuel, mais comme une nouvelle réalité difficile à affronter..

À l'autre bout du pays, à Halifax, s'est tenue à l'automne 2008 la quatrième conférence annuelle sur le droit international humanitaire, sous l'égide de la Croix-Rouge canadienne et de la Social Activist Law Students Association de l'Université Dalhousie. L'auteur et journaliste lauréat du prix Pulitzer Roy Gutman y a pris la parole, lui qui explore dans ses ouvrages le rôle de la presse de reportage dans les guerres et les conflits. Des groupes de discussion ont débattu des enjeux des conflits contemporains et de la torture comme violation des droits de la personne.



## MÊME LA GUERRE A DES LIMITES

Axé sur la sensibilisation aux conséquences humanitaires des conflits armés, le programme « Même la guerre a des limites » invite les Canadiens à militer contre les abus commis en temps de guerre. En 2008, il en est sorti à la fois des idées et des occasions d'engagement actif dans la lutte contre les ravages des conflits modernes.

Dans une campagne nationale lancée pour inciter le gouvernement canadien à signer la Convention sur les armes à sous-munitions, des bénévoles et des employés de la Croix-Rouge ont recueilli des milliers de cartes postales et les ont portées à l'attention des élus.

Lâchées du haut des airs ou lancées depuis le sol, les bombes à dispersion éparpillent des centaines de milliers de sous-munitions ou « bombelettes », dont un grand nombre n'explosent pas et peuvent rester au sol, amorcées, longtemps après la fin des hostilités. Véritables bombes à retardement, elles constituent un grave danger pour les civils, les enfants surtout, qui sont souvent tentés de ramasser ces petits objets multicolores. Les fermiers n'osent plus travailler les champs; les bombelettes bloquent l'accès à des nécessités comme la nourriture et l'eau et à des services essentiels comme l'école, le marché, le dispensaire.

Le 3 décembre 2008 à Oslo, en Norvège, les représentants de nombreux pays, dont le Canada, ont signé la Convention sur les armes à sous-munitions, un accord historique interdisant l'usage, la production, le stockage et le transfert de ces engins qui ont fait tant de victimes civiles. Les signataires s'engagent d'ailleurs à aider ces victimes, ainsi qu'à détruire les stocks et à déblayer les terrains des munitions restantes qui n'ont pas explosé.

## SUIVI DES CONDITIONS DE DÉTENTION

Conformément à son vaste mandat humanitaire, la Croix-Rouge canadienne prend des mesures pour faire respecter les droits fondamentaux des personnes détenues au Canada en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Selon une entente conclue avec le gouvernement, elle surveille les conditions de détention de ressortissants étrangers qui peuvent être des enfants, des survivants de conflits armés ou de la torture, des victimes de migration clandestine ou de la traite des personnes, et qui sont souvent incapables de s'exprimer en français ou en anglais.

Axé sur la sensibilisation aux conséquences humanitaires des conflits armés, le programme « **Même la guerre a des limites** » invite les Canadiens à militer contre les abus commis en temps de guerre.



Fidèle à son principe de neutralité, la Croix-Rouge assure un suivi indépendant afin que ces détenus soient traités avec dignité, dans le respect des normes nationales et internationales.

Fidèle à son principe de neutralité, la Croix-Rouge assure un suivi indépendant afin que ces détenus soient traités avec dignité, dans le respect des normes nationales et internationales, et fait part de ses doléances à ce sujet directement aux autorités concernées, sans empiéter sur la juridiction d'un ombudsman public.

## Prévention de la violence

### É D U R E S P E C T

Voici 25 ans que notre bureau à Vancouver s'est vu confier un programme local de prévention de la violence faite aux enfants. L'initiative a pris de l'ampleur depuis et s'appelle aujourd'hui *ÉduRespect*, un service pancanadien de sensibilisation qui contribue à protéger des jeunes dans le monde entier.

Cet anniversaire nous fournit l'occasion de mesurer l'utilité de l'éducation préventive. Vingt-cinq localités ont été choisies au Canada et à travers le monde pour nous aider à faire le point : qu'avons-nous accompli à ce jour ? À quoi faut-il s'attaquer maintenant ?

Au Canada, le succès d'*ÉduRespect* ne se dément pas. En 2008-2009, plus de 220 000 enfants et jeunes ont assisté à des présentations sur les abus, la violence dans les relations et l'intimidation, soit une augmentation de 5,8 % par rapport à l'année précédente. La participation adulte s'est accrue de 66 %, portant à plus de 60 000 le nombre de personnes participant aux programmes d'éducation et de formation.

En outre, les relations avec les collectivités autochtones ont pris de l'ampleur. Nous travaillons actuellement dans 85 d'entre elles afin de sensibiliser les adultes aux aspects complexes de la violence et à mettre en place des moyens d'éducation préventive auprès des jeunes. En 2008, 46 nouveaux animateurs ont été formés et dûment autorisés à donner l'atelier intitulé « Le Cercle bénéfique de la prévention ».

Notre programme de prévention de l'intimidation « Au-delà de la souffrance » a connu un franc succès : 1 196 jeunes ont reçu l'attestation d'intervenants auprès de leurs pairs. À Vancouver, il nous a valu le prix *Celebration of Community de Centraide*, assorti d'une bourse.



## Portrait de bénévole TERRELYN FEARN

### Une éducatrice en prévention

**Terrellyn Fearn** est coordonnatrice des programmes autochtones de la Croix-Rouge canadienne en Ontario. Instructrice principale d'ÉduRespect depuis 2005, elle a œuvré auprès d'un grand nombre de collectivités, d'organismes et de gouvernements à travers le pays. Son travail consiste surtout à rapprocher les cultures et à renforcer la résilience chez les enfants, les jeunes et les familles.

Née dans la communauté autochtone de Shubenacadie en Nouvelle-Écosse, elle vit actuellement à Aurora, en Ontario. Héritière des Mi'kmaq, elle est naturellement attachée aux Premières Nations et vouée à leur mieux-être. « Toute personne peut apporter un changement bénéfique dans sa vie en retrouvant ses racines », dit-elle. « Pour être bien dans sa peau, il faut savoir qui on est et d'où on vient. » Elle ajoute que c'est un privilège pour elle de travailler auprès de tant de familles, de professionnels, d'aînés et de jeunes autochtones.



## PRÉVENTION DE LA VIOLENCE SUR LA SCÈNE MONDIALE

La Croix-Rouge canadienne est vue comme le chef de file de la protection de l'enfance au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a fait de la violence une des quatre priorités de sa Stratégie 2020. De plus en plus, notre savoir-faire est utilisé à bon escient dans le monde, notamment à la codirection d'un réseau de 25 Sociétés nationales qui vise à créer une stratégie planétaire de prévention, d'atténuation et d'intervention.

En 2008, un programme de sécurité personnelle lancé sous le nom de *Be Safe!* au Sri Lanka et au Guyana a rejoint plus de 5 000 enfants ou jeunes et plus de 11 000 adultes au cours de sa première année seulement. Des maîtres instructeurs ont été formés dans des organismes d'État, des écoles et des ONG. On constate déjà des améliorations dans les connaissances, les compétences et les attitudes des apprenants adultes.



« J'adore enseigner le programme Croix-Rouge Natation Sports. C'est tellement amusant, l'enthousiasme me gagne chaque fois... »

**Alison Johnson**

Monitrice de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, Aurora (Ontario)

La Croix-Rouge canadienne a à cœur de créer des milieux de travail sûrs partout où elle intervient. Fidèle à ses engagements internationaux et à une déclaration de son Conseil des gouverneurs faite en 2008, elle a amorcé durant l'année un exercice permanent d'analyse des risques qui vise à procurer à tous ses employés et bénéficiaires un environnement exempt d'intimidation, de harcèlement et de violence.

## Prévention des traumatismes

### SÉCURITÉ AQUATIQUE

Depuis 1946, l'année où nous avons proposé un programme de sécurité aquatique sur l'Île-du-Prince-Édouard afin de prévenir les noyades, nos cours sont devenus un pilier de la Croix-Rouge canadienne, et souvent le premier contact des enfants avec notre organisation.

Bon an mal an, nos programmes de natation et de sécurité aquatique rejoignent plus d'un million de Canadiens chaque année. En 2008, nous avons innové en multipliant les choix de participation, attirant 20 000 enfants supplémentaires grâce à *Croix-Rouge Natation@l'école*, un nouveau programme qui allie au plaisir de s'amuser dans l'eau l'acquisition de techniques et la formation à la sécurité.

Cette année, nous avons créé deux nouveaux volets – Croix-Rouge Natation Essentiel et Croix-Rouge Natation Styles de nage – destinés aux adultes et aux adolescents et axés sur les techniques de nage garantées de sécurité, ainsi que Croix-Rouge Natation Sports, un programme amusant qui initie les adolescents à différents sports aquatiques.

Par ailleurs, un nouveau mécanisme permet à nos anciens moniteurs de sécurité aquatique de reprendre du service et de communiquer leur passion de la natation. De nouvelles ressources sont aussi à la disposition de nos moniteurs pour l'enseignement des nouvelles options offertes aux adultes et aux adolescents.



## Prévention des traumatismes en milieu de travail

À l'automne, la Croix-Rouge a tenu un cyberséminaire très réussi qui s'intitulait *Top Injury Prevention Strategies for Canadian Workplaces* (Meilleures stratégies de prévention des traumatismes en lieu de travail au Canada). Près de 500 personnes l'ont suivi en direct et plusieurs centaines d'autres ont regardé la vidéo archivée.

De concert avec l'Association médicale canadienne, nous avons aussi conçu une série d'affiches aux messages simples mais efficaces pour prévenir la transmission des maladies dans les lieux de travail.

## SECOURISME

Nos programmes de secourisme continuent de grandir, rejoignant près d'un demi-million de Canadiens en 2008-2009. À l'échelle internationale, nous soutenons, formons et finançons d'autres Sociétés nationales afin que ces dernières puissent offrir les programmes de secourisme de la Croix-Rouge dans leur pays respectif.

Les cours suivants ont été entièrement révisés cette année : Premier répondant, Répondant médical d'urgence, Secourisme en mer – cours élémentaire et avancé – et Administration d'oxygène. Le Guide de soins d'urgence de la Croix-Rouge est le seul au Canada qui satisfasse aux profils nationaux de compétences professionnelles de l'Association des paramédics du Canada pour le niveau de base de Répondant médical d'urgence. Fondé sur les protocoles de traitement les plus récents, il a rétabli les cours de secourisme avancé et de soins préhospitaliers de la Croix-Rouge dans le marché canadien.

Plus que jamais, nos formateurs autorisés et agréés ont donné des cours dans des localités isolées de l'Ouest et du Nord. Chez des Premières Nations souvent, 6 397 résidents du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest ont suivi des cours de secourisme et de sécurité aquatique, un atout précieux dans un climat qui n'est pas toujours hospitalier.

La Croix-Rouge offre non seulement des formations, mais elle prend souvent l'initiative du secours direct dans des manifestations de grande envergure, coordonnant par exemple le travail des 6 500 bénévoles qui ont côtoyé des milliers de touristes lors du 400e anniversaire de Québec. Pendant quatre mois, ces bénévoles spécialement formés ont dispensé sans compter leur savoir-faire aux quatre coins de la ville, ainsi qu'à chaque activité d'importance organisée sur les Plaines d'Abraham.

« On ne saurait trop insister sur l'importance du défibrillateur externe automatisé. Son emploi immédiat après un arrêt cardiaque augmente fortement les chances de survie. »

### Rick Caissie

Directeur national,  
Prévention des traumatismes



Chaque année, la Croix-Rouge donne des cours de secourisme et de RCR à plus de 470 000 Canadiens.

Chaque année, la Croix-Rouge donne des cours de secourisme et de RCR à plus de 470 000 Canadiens; 2008-2009 n'a pas fait exception. Objet d'une promotion active durant toute l'année, la RCR a reçu une attention accrue durant le mois qui lui est consacré, soit novembre. De plus cette année, la Croix-Rouge a fait honneur à sa réputation d'experte de la formation et de la sécurité en équipant tous ses bureaux au Canada de défibrillateurs externes automatisés.

## Santé

En 2008, avec le concours de la Croix-Rouge canadienne et de partenaires internationaux, les ministères de la Santé du Togo et du Nigeria ont distribué **1,4 million** de moustiquaires de lit imprégnée d'insecticide aux familles comptant des enfants de moins de cinq ans.

### PRÉVENTION DE LA MALARIA

Le Canada est un chef de file en prévention de la malaria. En 2008, avec le concours de la Croix-Rouge canadienne et de partenaires internationaux, les ministères de la Santé du Togo et du Nigeria ont distribué 1,4 million de moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide aux familles comptant des enfants de moins de cinq ans. Ils en ont profité pour donner des vaccins contre la rougeole et la polio, des suppléments de vitamine A et des cachets vermifuges.

Sous l'étendard de la campagne « La malaria pique », bénévoles et employés ont continué de sensibiliser le public canadien et d'amasser des fonds en vendant des moustiquaires au prix de sept dollars l'unité, chaque dollar recueilli étant doublé par la Fondation Pindoff. Depuis le lancement de la campagne, le gouvernement du Canada a versé 46 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne et les autorités sanitaires de neuf pays ont distribué plus 6,3 millions de moustiquaires.



## SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Chaque année, la mort emporte 10,5 millions d'enfants de moins de cinq ans, et plus de 530 000 femmes de par le monde succombent à des complications durant la grossesse ou l'accouchement. Une femme vivant dans un pays pauvre court 100 fois plus de risques de mourir durant la grossesse ou en couches qu'une femme vivant au Canada.

La Croix-Rouge canadienne adhère entièrement aux objectifs du Millénaire pour le développement fixés des Nations Unies : réduire la mortalité infantile due à des causes évitables, améliorer la santé maternelle, enrayer la propagation du VIH/sida, de la malaria et de la tuberculose, assurer l'éducation primaire pour tous, éliminer la pauvreté extrême et assurer l'égalité des sexes et la pérennité de l'environnement d'ici 2015.

Engagés dans le domaine de la santé maternelle et infantile depuis 1997, nous avons offert nos programmes cette année dans une vingtaine de pays. Nous avons consacré près de 18 millions de dollars à des interventions diverses : soins aux mères et aux enfants, eau et assainissement, VIH/sida, protection de l'enfance, prévention des traumatismes. Parallèlement à nos efforts de prévention de la malaria, nous avons sensibilisé des collectivités et aidé les autorités locales à offrir des services essentiels comme les soins prénataux, la vaccination, la promotion de la nutrition et le suivi de la croissance.

## LE PROGRAMME HELP

Le programme *HELP* de prêt d'équipement médical et de soins de santé a évolué au fil des décennies. Au départ réseau communautaire de prêt d'équipement volontaire, il offre aujourd'hui des services spécialisés conçus pour favoriser la mobilité et le rétablissement. Cette année, ces services ont été regroupés sous une même bannière au pays, assortie d'une nouvelle image de marque.

« La Croix-Rouge m'a fourni les renseignements dont j'ai besoin pour garder mes enfants en bonne santé et robustes. Une mère ne peut pas en demander plus. »

### Suneetha Tharushani

Bénéficiaire, Services de santé maternelle et infantile, Croix-Rouge canadienne Sri Lanka



## Portrait de bénévole DENISE STUBBERT-KAISER

**Denise Stubbert-Kaiser** a trouvé chez **HELP** en Nouvelle-Écosse l'occasion idéale de faire du bénévolat.

Comme tant d'autres bénévoles du Programme de prêt d'équipement médical, Denise a trouvé chaussure à son pied avec la Croix-Rouge.

« J'avais du temps libre à consacrer à une bonne cause. Or, la Croix-Rouge est un organisme bien connu qui a aidé bien des gens, dont beaucoup que je connais », a-t-elle expliqué.

C'est ainsi que depuis 2007, elle fait du bénévolat chaque semaine à Dartmouth (N.-É.) pour un programme dont elle est à même de constater l'utilité.

« La maladie peut entraîner des coûts énormes. Le cancer, par exemple, exige des traitements et des médicaments dont beaucoup de gens n'ont pas les moyens de s'acquitter. Tant mieux alors s'ils peuvent emprunter de l'équipement chez nous », a-t-elle dit.

Cette année encore, la Croix-Rouge canadienne est demeurée en Ontario le principal fournisseur de soins à domicile.

## SERVICES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES

Cette année encore, la Croix-Rouge canadienne est demeurée en Ontario le principal fournisseur de soins à domicile. Plus de 3 000 travailleurs dispensent des soins personnels et des services d'entretien ménager, de relève et d'accompagnement, auxquels viennent s'ajouter les repas à domicile, le transport et le prêt de matériel médical offerts par l'entremise de 2 000 bénévoles.

Tant les pouvoirs publics que la communauté médicale reconnaissent le bien-fondé du maintien à domicile dans la gestion du régime de santé. Les soins attentionnés des travailleurs de soutien communautaire de la Croix-Rouge permettent aux personnes âgées, malades ou invalides de continuer à vivre chez elles en toute dignité.



La Croix-Rouge canadienne a reçu la certification d'*Agrément Canada*, qui fixe les normes nationales auxquelles sont tenus les fournisseurs de soins de santé.

## Portrait de bénévole MICHELLE SYLVESTER

Une demi-journée par semaine, pour ses rendez-vous médicaux, **Michelle Sylvester**, 27 ans, fait appel au programme de transport de la Croix-Rouge canadienne.

Michelle souffre du syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie rare du tissu conjonctif qui affecte la peau, les articulations et les parois des vaisseaux sanguins. Sans le programme de transport de la Croix-Rouge soutenu par les bénévoles, elle ne pourrait honorer ses rendez-vous.

Sa famille est si reconnaissante qu'elle a commencé à faire du bénévolat avec la Croix-Rouge. Michelle, sa mère Carole et sa sœur Lynn donnent de leur temps au bureau local de St. Thomas, en Ontario.



## 2 Soulager la souffrance

La force de la Croix-Rouge réside en sa capacité d'intervenir, vite et sur tous les fronts, aux sinistres d'origine humaine et naturelle.

Dans un monde parfait, on empêcherait *toute* souffrance. Mais dans le nôtre, malgré nos meilleurs efforts, des millions de gens subissent les conséquences graves, souvent tragiques, d'événements indépendants de leur volonté.

Le Canada jouit d'une prospérité, d'une paix et d'une stabilité pratiquement sans égales dans le monde. Conscients de leur bonne fortune, la grande majorité de ses citoyens estiment avoir la responsabilité de veiller au mieux-être de leurs semblables sur cette planète. Beaucoup de gens vivent dans des conditions atroces, exposés à tout ce qu'il y a de malsain, depuis le conflit armé, l'air infect et les maladies hydriques jusqu'au manque de nécessités élémentaires comme l'eau potable, l'air pur et une nourriture suffisante. Leur dure réalité quotidienne tourne au cauchemar lorsque surviennent, régulièrement, des catastrophes naturelles auxquelles nous au Canada avons la chance d'échapper : ouragans, cyclones, séismes, tsunamis.

Souvent, la souffrance prend une dimension très personnelle. Les sinistres même les plus grands, dit-on, se résument à une somme d'épreuves individuelles.

La force de la Croix-Rouge réside en sa capacité d'intervenir, vite et sur tous les fronts, aux sinistres d'origine humaine et naturelle. Chaque année apporte en divers endroits son lot de catastrophes et de conflits qui tous exigent des secours humanitaires. L'année 2008-2009 ne fait pas exception.



## Les catastrophes dans le monde

Depuis longtemps, la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge américaine entretiennent des rapports étroits et, au besoin, se prêtent mutuellement des ressources humaines et matérielles. C'est ainsi qu'en 2008, nous avons déployé au Texas, après le passage de l'ouragan Ike, des bénévoles dûment formés qui ont mis leur expérience au service de la logistique, de la gestion du personnel et des abris.

Au cours de cette même saison d'ouragans, nous avons aidé au rétablissement en Haïti, à Cuba et dans d'autres pays des Antilles, où 50 000 maisons ont été détruites et beaucoup plus encore ont été endommagées. Grâce à nos donateurs, nos bénévoles et notre personnel, et grâce au gouvernement du Canada, nous avons pourvu à des besoins essentiels comme les abris d'urgence, l'eau potable, l'hygiène, le soutien psychosocial et les médicaments. Notre travail s'est poursuivi tout au long de 2008-2009, affermissant une présence et des relations de longue date.

En Chine, le séisme de 2008 a suscité un énorme déploiement de secours d'urgence. Si plus d'un million de personnes ont survécu, c'est grâce surtout aux premiers soins et à l'aide qu'ont dispensés inlassablement plus de 180 000 bénévoles de la Croix-Rouge chinoise. Pour notre part, nous sommes intervenus avec diligence en amassant des fonds et en dépêchant des travailleurs humanitaires. C'est d'ailleurs l'un d'eux, Yunhong Zhang, qui a dirigé les efforts de la Croix-Rouge internationale dans la région. De plus, la Croix-Rouge canadienne a distribué plus de 7 000 tentes et aidé à la livraison de 700 autres fournies par l'Agence canadienne de développement international pour abriter temporairement des milliers de familles soudain privées d'un toit.

Après le cyclone qui a ravagé le Myanmar, 27 000 bénévoles et employés ont fait parvenir à plus d'un demi-million de personnes de l'eau, de la nourriture, un abri et des articles de première nécessité. Nous avons apporté un soutien logistique, envoyé plus de 2 500 tonnes de provisions de secours et appuyé la distribution de 2 000 trousseaux pour la construction d'abris fournies par le gouvernement canadien. Ces trousseaux, distribués par les bénévoles de la Croix-Rouge locale ont procuré un abri d'urgence à quelque 10 000 personnes dans la zone sinistrée.

Depuis longtemps, la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge américaine entretiennent des rapports étroits et, au besoin, se prêtent mutuellement des ressources humaines et matérielles.

« Les Canadiens peuvent être fiers de leur soutien, qui permet à des jeunes comme nous d'envisager un avenir meilleur. »

### Yodesh Krishnamaurtny

Bénéficiaire des programmes de soutien des moyens de subsistance  
Sri Lanka



Avec des bénévoles et des employés de la Croix-Rouge haïtienne, l'infirmière de la Croix-Rouge canadienne, Marie-Claude Élie, a porté secours aux victimes d'ouragans meurtriers et de l'effondrement d'une école aux Gonaïves.

## Portrait MARIE-CLAUDE ÉLIE

En 2008, trois ouragans dévastent Haïti. Après une difficile opération de secours, **Marie-Claude Élie**, une infirmière de Montréal, quitte le secteur sinistré des Gonaïves lorsque des sirènes retentissent. Du toit de son hôtel, elle voit un nuage de poussière et de fumée envelopper la ville. Une école s'est effondrée. Accourue sur place, elle entend de nombreuses voix crier à l'aide sous les décombres. Dans la panique générale, elle garde son sang-froid et prend la commande des opérations.

« Ce que j'ai trouvé héroïque de sa part, c'est d'être restée quatre heures sous une structure très instable, à s'occuper d'enfants blessés, et pourtant on lui disait qu'elle risquait sa vie », s'est souvenu Jean-Pierre Taschereau, délégué, gestion des sinistres, Unité panaméricaine d'intervention en cas de catastrophe (PADRU) de la Fédération internationale.

« En attendant les secours, elle a improvisé un système de canalisations pour amener de l'eau à des personnes prises dans les décombres. Elle a sauvé la vie de nombreux Haïtiens ce jour-là. Elle nous a aussi servi d'exemple à tous, nous ses collègues », a-t-il poursuivi.

L'histoire de Marie-Claude et de ses collègues qui se sont dévoués pour sauver des vies illustre certes l'esprit d'assistance qui anime la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, mais aussi la vulnérabilité de pays comme Haïti sous le courroux de la nature.



## Du tsunami au rétablissement

Le 26 décembre 2008 marquait le quatrième anniversaire de l'un des plus grands sinistres de l'histoire. Un puissant séisme au large de Sumatra a soulevé de gigantesques vagues qui ont déferlé sur des milliers de kilomètres de littoral tout autour de l'océan Indien, faisant plus de 225 000 morts et des millions de sinistrés. La réponse du public canadien a été extraordinaire : en quatre ans, nos dons ont contribué à rebâtir des collectivités entières. Rien qu'en Indonésie, plus de 5 400 maisons étaient achevées depuis le début de la reconstruction en 2005. Nos partenaires offrent d'autres formes d'aide et ont élaboré l'infrastructure nécessaire au soutien de ces collectivités.

### Les dons canadiens à l'oeuvre

Les levées de fonds au profit des victimes du tsunami ont connu un succès sans précédent. Plus de 385 millions de dollars ont été amassés en l'espace d'un mois. Du total, 79 % des dépenses de projet étaient engagées à la fin de l'exercice. Le reste sera affecté au renforcement des collectivités par des projets de réduction des risques liés aux catastrophes.

Sources des dons		(en millions de dollars)
192	dons de citoyens canadiens	
131,8	fonds de contrepartie du gouvernement fédéral versés par l'Agence canadienne de développement international	
19,3	contributions des provinces	
19,2	contributions d'entreprises	
22,7	revenus de placements	

Destinations des fonds (jusqu'à présent)		(en millions de dollars)
130,8	Indonésie	
46,8	Sri Lanka	
16,5	Maldives	
10,5	Inde, Afrique et région	
12,5	Aide au CICR dans les zones de conflit	
63,1	Fédération internationale	
10,8	Frais liés aux programmes	
10,3	Collecte de fonds	
301,3	<b>TOTAL</b>	

« Les habitants du Canada nous ont aidés durant cette épreuve à rebâtir nos vies. De la même manière, nous devons aussi aider les autres dans leurs moments difficiles. Voilà le vrai exemple à retenir de ce que les Canadiens ont fait pour nous guider à l'avenir. »

### Sri Banun

Bénéficiaire,  
Programme de logement



Au Canada, en 2008-2009, la Croix-Rouge est intervenue à la suite de nombreux sinistres liés à des conditions météorologiques extrêmes et à des catastrophes personnelles.

## Les catastrophes au Canada

Au cours du printemps et de l'été 2008, le fleuve Saint-Jean est sorti de son lit au Nouveau-Brunswick et des feux de forêt ont forcé l'évacuation de centaines de maisons dans la région d'Halifax. Les quatre provinces des Maritimes ont été affectées par les tempêtes tropicales Hanna et Kyle, deux des plus violentes de l'histoire récente.

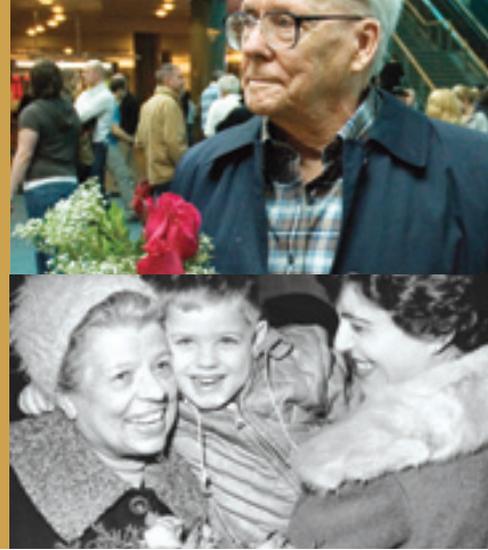
Pour faire face à ces événements et se préparer à l'augmentation prévue des tempêtes tropicales, la Croix-Rouge a placé 15 entrepôts mobiles à des endroits stratégiques dans la région atlantique. Il s'agit de remorques utilitaires de 10, 14 ou 16 pieds contenant tout le matériel et les vivres nécessaires à une équipe pouvant compter jusqu'à 350 personnes dépêchées sur le terrain après un sinistre.

Lorsque des crues printanières ont atteint un seuil critique dans la région de la baie James, la Croix-Rouge a accueilli et enregistré plus de 1 200 évacués qui ont été hébergés dans plusieurs localités du nord et du sud-ouest de l'Ontario. Lorsque des feux de forêt ont embrasé le nord de la Saskatchewan, des travailleurs de la Croix-Rouge ont aidé à évacuer 8 000 personnes, qui ont trouvé refuge plus au sud, jusqu'à Regina, pendant 12 jours.

En mars 2009 dans le sud du Manitoba, lorsque la rivière Rouge et ses affluents menaçaient à tout moment de sortir de leur lit, la Croix-Rouge a pris les devants. Tirant les leçons du passé, en particulier des lourds dégâts causés par la crue de 1997, elle a fait campagne auprès de la population en insistant sur la préparation personnelle.

Au Québec, le nombre de sinistres augmente constamment depuis cinq ans, ainsi que le nombre de personnes touchées. En 2008-2009, la Croix-Rouge est intervenue dans plus de 1 000 cas, soit une hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. En moyenne au Québec, la Croix-Rouge vient en aide à des sinistrés toutes les neuf heures.

Les campagnes de sensibilisation ont augmenté l'an dernier et porté davantage sur la préparation personnelle. Les familles apprennent à constituer des trousseaux d'urgence censés les dépanner pendant 72 heures, afin que les premiers répondants puissent s'occuper d'abord des groupes de population plus vulnérables.



## RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Souvent, la souffrance affective est tout aussi atroce que les blessures physiques. Le Programme de rétablissement des liens familiaux aide des Canadiens à retrouver leurs proches après une douloureuse séparation causée par la guerre, un conflit interne, une catastrophe naturelle, etc. Le programme canadien s'insère dans un réseau mondial de 187 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, grâce auquel des ressortissants de pays étrangers peuvent faire des investigations au Canada.

À Montréal, la Croix-Rouge canadienne et le Centre juif Cummings pour aînés ont inauguré le premier *Centre de recherche de survivants de l'Holocauste* au Canada. Gratuitement et confidentiellement, le Centre s'efforce de réunir des familles séparées pendant la Seconde Guerre mondiale, d'établir les circonstances du décès d'un membre de la famille et de fournir un certificat de décès à des fins de compensations ou de rente de survivant.

Le 12 juin 2008 est l'un des jours les plus longs et les plus heureux de la vie de **Régine Buzayayo**. À l'aéroport Pearson de Toronto, elle passe la matinée à guetter les arrivées. Les minutes sont longues comme des heures tandis qu'elle, sa sœur et ses deux fillettes ont les yeux rivés sur la barrière où doivent se présenter ses deux aînées, Sifa et Jocelyne, qu'elle n'a pas vues depuis quatre longues années.

Lorsque les deux jeunes filles âgées de 16 et 14 ans firent finalement leur apparition, l'aéroport animé s'est empli de cris de joie. La mère et les deux filles s'enlacèrent dans une longue étreinte et des larmes coulèrent sur leur visage. Elles étaient enchantées et soulagées d'être enfin réunies.

« Je suis très reconnaissante envers la Croix-Rouge », a confié M<sup>me</sup> Buzayayo.

En juin 2004, le conflit qui a déchiré le Congo a contraint M<sup>me</sup> Buzayayo, qui était alors enceinte, à s'enfuir avec sa fille d'un an. Pendant ce temps, ses deux filles aînées, âgées à l'époque de 10 et 12 ans, se trouvaient à l'école. M<sup>me</sup> Buzayayo s'est retrouvée dans un camp de réfugiés, où elle a appris le meurtre de son mari. En outre, elle ne put obtenir aucun renseignement sur le lieu où se trouvaient ses deux filles. Plus tard dans l'année, M<sup>me</sup> Buzayayo et ses deux filles cadettes sont arrivées à Toronto. Elle a contacté la Croix-Rouge canadienne afin que cette dernière l'aide à retrouver ses deux autres filles. Grâce au programme de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge, elle a appris que ses deux filles étaient saines et sauvées, et qu'elles vivaient dans une famille d'accueil à Bujumbura, en Afrique.

Grâce à des dons publics, le personnel et les bénévoles de la Croix-Rouge traitent environ 6 000 dossiers par année.



« Ce sont des moments comme celui-là qui donnent tout son sens à notre travail. »

### **Radmila Rokic-Pilipovic**

Coordonnatrice, Programme de rétablissement des liens familiaux  
Croix-Rouge canadienne

## 3 À l'œuvre...

La Croix-Rouge canadienne participe aux réunions statutaires, à des groupes de travail et ad hoc, à des échanges ou à des visites avec différents partenaires et Sociétés sœurs.

### ... Grâce à la coopération nationale et internationale

La Croix-Rouge canadienne favorise l'échange d'idées et de pratiques exemplaires avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle a adapté à la réalité canadienne le programme Partenaires dans l'action, conçu par la section du Grand Chicago.

Pensons à la coopération au sein du Mouvement après le tsunami de 2004. Notre personnel a travaillé sans relâche avec ses homologues indonésiens, les administrations locales, le gouvernement canadien et d'autres partenaires pour saisir immédiatement l'ampleur du chaos, puis pour planifier et pour reconstruire les maisons et l'infrastructure dans les zones les plus touchées.

La Croix-Rouge canadienne participe aux réunions statutaires, à des groupes de travail et ad hoc, à des échanges ou à des visites avec différents partenaires et Sociétés sœurs. Par exemple, elle agit comme trésorière du Comité régional interaméricain (CORI), qui coordonne la gouvernance, participant ainsi à la définition des priorités et à la stimulation des relations avec nos partenaires de la Croix-Rouge des Amériques.

Haute direction, employés et bénévoles ont assisté à des rencontres avec des dirigeants d'autres sociétés nationales et de partenaires du Mouvement partout dans le monde. Sur presque chaque continent, nous participons à des missions, certaines dirigées par des Canadiens, d'autres par une Société nationale, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou le Comité international de la Croix-Rouge.

Nous avons accueilli plusieurs visiteurs étrangers au Canada, notamment : Georg Habsburg, président, Croix-Rouge hongroise, une délégation de la Croix-Rouge chinoise dirigée par Jiang Yiman, vice-présidente exécutive, en visite à Ottawa, à Toronto et à Vancouver, et la présidente du Croissant-Rouge afghan, Fatima Gailani, dont l'histoire est faite de travail et de détermination : à son retour d'exil, elle a travaillé à la reconstruction du Croissant-Rouge afghan et du pays. Les visites au Canada de dirigeants étrangers du Mouvement sont des occasions de faire connaître notre travail humanitaire à l'étranger, de consolider des relations et d'établir des partenariats.



La Croix-Rouge est le plus grand organisme humanitaire mondial, mais elle n'est pas seule. Au Canada et à l'étranger, elle travaille en partenariat avec nombre d'organismes efficaces et pleins de ressources, qui offrent des compétences complémentaires et de nouvelles voies pour la prestation de nos programmes et services.

## Portrait BEKELE GELETA

En mai 2008, l'ancien directeur, Opérations internationales, Croix-Rouge canadienne, **Bekele Geleta**, a été nommé secrétaire général, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Geleta travaille auprès des populations vulnérables depuis plus de 20 ans. Il a une solide expérience des conseils stratégiques, de la gestion et de l'administration dans les organismes humanitaires. Ancien prisonnier et réfugié politique, son vécu l'aide à comprendre les bénéficiaires de la Croix-Rouge.

Auparavant, il a été directeur général de la compagnie de chemin de fer franco-éthiopienne, responsable du développement pour Irish Concern International et responsable de programme pour le Kenya et la Somalie au sein de Care Canada. Avant cela, il était ambassadeur de l'Éthiopie au Japon et ministre délégué aux Transports et aux Communications.

De 1984 à 1988, une période des plus difficiles de l'histoire récente de l'Afrique, il occupait le poste de secrétaire général, Croix-Rouge éthiopienne. De 1996 à 2007, il a été responsable du département Afrique au Secrétariat de la Fédération, à Genève, chef adjoint de la délégation de la Fédération aux Nations Unies, à New York, et chef de la délégation régionale de la Fédération à Bangkok, en Thaïlande.





L'an dernier, la Croix-Rouge canadienne a été la deuxième société à déployer le plus grand nombre de délégués en mission, après la Croix-Rouge suisse.

En décembre 2008, parmi 25 Sociétés de la Croix-Rouge ayant répondu à des appels internationaux, la Fédération a classé le Canada au premier rang.

### ... Grâce aux bénévoles et au personnel

Issus de toutes les couches de la société, les bénévoles et le personnel de la Croix-Rouge ont tous une grande qualité : ils ont le souci d'aider leurs semblables.

À situation complexe, réponse complexe. Nous choisissons de plus en plus nos employés et nos bénévoles en fonction de leurs spécialités. Nos scientifiques, ingénieurs, médecins, infirmières et experts en logistique peuvent ainsi appliquer leurs compétences le plus efficacement possible là où elles sont nécessaires.

Les 25 centres de service établis au Canada atlantique sont un bon exemple de cette efficacité. À chacun de ces « guichets », toute personne qui désire des renseignements et avoir accès aux programmes de la Croix-Rouge dans le secteur rencontre d'abord un bénévole dûment formé.

L'an dernier, la Croix-Rouge canadienne a été la deuxième société à déployer le plus grand nombre de délégués en mission, après la Croix-Rouge suisse – un reflet de notre société du savoir et multiculturelle et un témoignage de notre réputation enviable.

### ... Grâce à la générosité des Canadiens

Le travail de la Croix-Rouge canadienne serait impossible sans la générosité des Canadiens : leurs dons en argent, en temps, en services et en produits ont accru notre capacité d'intervention à la suite de sinistres au Canada et à l'étranger.

Les Canadiens ont acquis une réputation mondiale pour leur générosité ainsi que le respect et l'admiration de l'ensemble du Mouvement de la Croix-Rouge et des nombreuses collectivités et personnes qui ont reçu une assistance directe. En décembre 2008, parmi 25 Sociétés de la Croix-Rouge ayant répondu à des appels internationaux, la Fédération a classé le Canada au premier rang.

Durant l'exercice 2008-2009, la Croix-Rouge a lancé divers appels internationaux : pour le cyclone au Myanmar, le séisme en Chine, la saison des ouragans en 2008, les inondations en Colombie... En 2008, les donateurs ont pu contribuer aussi au Fonds de secours en cas de catastrophes à l'étranger, qui permet une intervention immédiate en cas d'urgence.



La communauté sino-canadienne et les médias ont réagi rapidement et généreusement lors du séisme dans le Sichuan (bilan de cinq millions de sans-abri et plus de 90 000 décès ou disparitions). En Ontario, des groupes communautaires se sont regroupés pour deux initiatives de financement, chacune avec le soutien d'un média : Fairchild et Rogers/OMNI. En choisissant la Croix-Rouge pour véhicule des dons dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, la collectivité a pris conscience du travail effectué dans sa région. Elle a organisé une soirée bénéfique mettant en vedette la *Chinese Opera Society*, ajoutant ainsi plus de 25 000 \$ à l'aide de la province.

Dans la tradition des activités philanthropiques organisées par les diverses sociétés nationales, la Croix-Rouge du Québec a tenu son quatrième bal en mai 2008, à l'hôtel Le Windsor, à Montréal, en présence de l'invité d'honneur Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco. L'activité, calquée sur les bals européens classiques, a permis de recueillir plus d'un million de dollars auprès d'entreprises et de particuliers québécois pour soutenir les services aux sinistrés.

En Ontario, la Croix-Rouge a constaté une croissance considérable des dons versés mensuellement. Cette méthode plaît aux donateurs et a été une source soutenue de revenus durant toute l'année. Elle permet de planifier et de fournir des programmes dans la province qui exigent un financement prévisible.

### ... Grâce à l'efficacité et à la responsabilité

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à faire preuve de responsabilité et de prudence fiscale à tous les égards dans la collecte et la gestion des dons. Vu la conjoncture incertaine, il est doublement important de fonctionner avec la plus grande efficacité et de veiller à ce que chaque dollar versé par le donateur ou le contribuable rapporte le maximum d'avantages directs aux Canadiens.

Ces dernières années, chaque zone a effectué un examen de ses activités – souvent par l'entremise de parties tierces – avec comme objectif d'accroître l'efficacité de ses procédures opérationnelles et administratives dans la prestation directe de ses services.

### Le défi du don jumelé de la Fondation Sprott

En l'honneur de la Croix-Rouge, la famille Sprott, d'Oakville, a offert de jumeler tout nouveau don de 1 000 \$ ou plus pour soutenir la campagne du centenaire en Ontario, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

« Il est important que la Croix-Rouge canadienne puisse compter sur un soutien solide pour les 100 prochaines années », a expliqué **Juliana Sprott**, présidente de la Fondation

Tout l'argent recueilli constituera un fondement stable sur lequel ériger l'œuvre du prochain centenaire.

*« Je voyage partout dans le monde pour étudier la pauvreté et les différentes cultures. Ma famille et moi sommes rassurées de savoir que dans les temps difficiles, la Croix-Rouge sera à pied d'œuvre. »*

**Juliana Sprott**  
Présidente  
Fondation Sprott



Il y a les contributions financières directes, bien sûr. Cependant, la Croix-Rouge s'emploie avec les entreprises à trouver des moyens innovateurs d'utiliser leurs ressources pour répondre aux besoins locaux particuliers.

### ... Grâce à des partenariats avec des entreprises

De plus en plus, des entreprises canadiennes comprennent leur responsabilité de soutenir les collectivités où vivent leurs employés et clients. Grâce à des programmes comme Partenaires dans l'action, la Croix-Rouge canadienne est un organisme de choix pour mettre leur conscience sociale à l'œuvre.

Il y a les contributions financières directes, bien sûr. Cependant, la Croix-Rouge s'emploie avec les entreprises à trouver des moyens innovateurs d'utiliser leurs ressources pour répondre aux besoins locaux particuliers.

**Wal-Mart Canada** est notre plus grande partenaire commerciale. Dons et financement compris, elle a amassé une somme sans précédent de 2,4 millions de dollars. La campagne de 2008, une invitation aux clients d'ajouter un don de un dollar à leur achat, a recueilli 1,74 million, soit un record et une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente. Tout l'argent amassé reste dans la collectivité pour soutenir les services de gestion des catastrophes de la Croix-Rouge, y compris les interventions en cas d'urgence, la formation et l'équipement.

**Microsoft Canada** a versé trois millions de dollars sous forme de logiciels qui serviront au cours des prochaines années. Le don comprend le renouvellement gratuit des logiciels et l'amélioration de nos programmes grâce à une technologie de pointe.

Depuis 2005, **RONA** appuie la Croix-Rouge au moyen de dons, d'une campagne annuelle en magasin au mois de février et de dons directs de trousse de nettoyage. RONA a donné plus de 275 000 \$. Elle fournit gratuitement des trousse de nettoyage aux victimes de sinistres, par l'intermédiaire de nos équipes locales de gestion des sinistres.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec la **Fondation RBC**, un partenaire fondateur du programme de services personnels en cas de catastrophe, comportant la formation de bénévoles prêts à venir en aide aux gens touchés. Il s'agit d'un programme de trois ans, comportant la versement annuel de 200 000 \$ aux fins de la formation et des ressources. L'entreprise **Clorox** a apporté un soutien aux programmes de Gestion des sinistres et de Natation à raison de 300 000 \$ échelonnés sur deux ans. **Petro-Canada** poursuit son aide financière directe à divers programmes et ses employés organisent des campagnes de financement. Enfin, **MétéoMédia** fait la promotion des programmes de sécurité et de préparation.



### ... Grâce aux partenariats avec les gouvernements

En 2008, la Croix-Rouge canadienne a conduit une vaste consultation publique financée par Sécurité publique Canada. Il s'agissait d'étudier son statut et son rôle futur à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. En 2008, elle a remis le rapport final au gouvernement.

À l'échelle internationale, la Croix-Rouge poursuit son travail avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et entretient de bonnes relations avec les missions diplomatiques canadiennes. Au cours de l'exercice 2008-2009, l'ACDI a remis 10,5 millions de dollars pour la prévention de la malaria, plus de 17 millions pour les opérations de secours en Chine et 2,5 millions pour le Myanmar dans le cadre d'un programme de fonds jumelés. À Banda Aceh, en Indonésie, la Croix-Rouge canadienne a participé à une série d'activités d'une semaine organisée par l'ACDI pour souligner la contribution du Canada aux opérations de secours et aux efforts de rétablissement qui ont suivi le tsunami. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont versé respectivement un et deux millions de dollars en réponse à l'appel d'aide à la suite du séisme en Chine. L'ACDI a contribué 31 millions à cette fin sur un total de 66 millions.

Avec l'aide financière du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la Croix-Rouge a étendu à toute la province un volet du programme de prêt d'équipement médical et de soins de santé qui offre des lits d'hôpitaux à commande électrique pour usage domestique. Les clients peuvent passer leur convalescence ou recevoir des soins palliatifs à domicile. Cela améliore leur qualité de vie et réduit la demande de lits dans les hôpitaux ou les établissements de soins prolongés, ce qui peut abaisser les coûts liés aux soins de santé.

En Ontario, la Stratégie vieillir chez soi a conduit à un financement pour soutenir de nouveaux services et l'expansion de plusieurs programmes de santé communautaire. Ainsi, 25 nouvelles fourgonnettes aident les personnes âgées à demeurer à la maison plus longtemps.

En 2008, au Québec, la Croix-Rouge a signé une entente tripartite avec la Ville de Montréal et Jeunesse au Soleil, un important organisme de services sociaux : les trois parties ont adopté une démarche entièrement intégrée pour aider les personnes touchées par des sinistres, comme les incendies. Depuis, notre équipe de bénévoles a répondu à 222 urgences et aidé 1 718 personnes.

À l'échelle internationale, la Croix-Rouge poursuit son travail avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et entretient de bonnes relations avec les missions diplomatiques canadiennes.

# 4 Haute direction

## DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ



**Conrad Sauvé**  
Secrétaire général et  
chef de la direction



**John Byrne**  
Directeur général,  
Zone de l'Atlantique



**Michel Leveillé**  
Directeur général,  
Division du Québec



**Ron Kelusky**  
Directeur général,  
Zone de l'Ontario



**Leslie Dunning**  
Directrice générale,  
Zone de l'Ouest



**Susan Johnson**  
Directrice générale,  
Opérations  
internationales



**Paul Wharram**  
Secrétaire général  
adjoint



**Claude Tremblay**  
Chef des Finances et  
des Opérations



**Ann Clancy**  
Directrice nationale,  
Ressources humaines  
et Services bénévoles



**Pam Aung Thin**  
Directrice nationale,  
Affaires publiques et  
Relations avec le  
gouvernement



**Tania Lafrenière**  
Directrice nationale,  
Planification, suivi,  
évaluation et  
établissement de rapports



**Almin R. Surani**  
Directeur national,  
Services d'information



## Conseil des gouverneurs

### Président

Mario Dionne

### Vice-présidents

Alan Dean

Ted Tanaka

### Gouverneurs

Tim Cameron

Mandeep (Roshi) Chadha

Mary Jane Dawson

Sara John Fowler

Dennis Holland

Michel Loignon

Gwen Medcalf

Amit Mehra

Lloyd Posno

Mylène Turcotte

Norbert Woo

Peter Zulauf

Jane McGowan

(présidente sortante)

**PHOTO** : Membres du Conseil des gouverneurs de la Croix-Rouge canadienne, Ottawa, 2009.

*Première rangée, de gauche à droite : Conrad Sauvé, Roshi Chadha, Gwen Medcalf, Jane McGowan, Edward Tanaka, Mario Dionne, Mary Jane Dawson, Mylène Turcotte. Seconde rangée, de gauche à droite : Tim Cameron, Peter Zulauf, Dennis Holland, Sara Jane Fowler, Alan Dean, Norbert Woo, Lloyd Posno.*

*Personnes absentes : Michel Loignon et Amit Mehra.*

En deux mots, la bonne gouvernance est la clé d'un bon travail. Les donateurs, les partenaires et les bénévoles peuvent être sûrs d'une chose : l'organisation qu'ils soutiennent est gérée de manière fiable, responsable et transparente.

### Mario Dionne

Président



## PROTECTRICE

Sa Majesté la Reine Elizabeth II

## DIRIGEANTS À TITRE HONORIFIQUE

### Présidente honoraire (nommée)

Son Excellence, la très honorable,  
Gouverneure générale du Canada

### Vice-présidents honoraires (nommés)

Le très honorable premier ministre du  
Canada

L'honorable chef de l'opposition officielle

## VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES

L'honorable juge Robert L. Barnes  
Janet Davidson, OC, MHSA  
Armand de Mestral, CM  
Gene Durnin  
H. Robert Hemming  
Darrell D. Jones  
Huguette Labelle, CC, Ph.D., LL.D.  
Henri Tellier, C.M. (décédé)  
Jon Turpin  
Myrle Vokey  
George Weber  
Kate Wood

## MEMBRES REPRÉSENTATIFS NATIONAUX

(Membres présents à l'AGA du 20 juin 2008)

### Zone de l'Atlantique

Tabitha Bainbridge  
Tim Cameron  
Ella Kelly  
Stephanie Luce  
Brody MacLean  
Barbara Penney

### Division du Québec

Jean-Claude Bellavance  
Nathalie Croteau  
Richard Dupuis  
Diane Desmeules  
Mishell Potvin  
Mylène Turcotte

### Zone de l'Ontario

Stéphane Gallant  
Diane Girard  
Lynn Greiner  
Barb Trant  
Norbert Woo  
Peter Zulauf

### Zone de l'Ouest

Rebecca Clarke  
Amar Dhillon  
Sara John Fowler  
Dianne Jackson  
Clare Kooistra  
Phyllis Wiscombe

# In Memoriam

**Le décès d'un bénévole ou d'un employé nous touche tous profondément. Avec regret et tristesse, nous déplorons la perte de cinq précieux membres de notre grande famille.**

## **Henri Tellier**

**Henri Tellier** est décédé paisiblement le 12 mars 2009 à Ottawa, à l'âge de 90 ans. Époux bien-aimé de Virginia Ann Tellier (née Wright), père de Pierre, Michèle, Suzanne, John et Nicole. Grand-père de François, Sophie, Frédéric, Charles, Kyra, Jennifer, Vanessa et Daniel, et arrière-grand-père de Gabriel, Clémence, Émilie, Thomas, Madeleine, Alexandre, Michaela et Dylan.

M. Tellier a été lieutenant-général des Forces armées canadiennes, CM, DSO, CD et Ph. D. honoris causa du Collège militaire royal de Kingston. Il a servi le Canada avec passion, faisant preuve de leadership dans différents rôles au pays et à l'étranger, dont un service actif durant la Seconde Guerre mondiale, des affectations diplomatiques en Europe et, à sa retraite des Forces armées, en tant que commissaire national et secrétaire général de la Société canadienne de la Croix-Rouge (1975-1983) et, enfin, membre du Comité consultatif du statut de réfugié.

Outre ses fonctions de secrétaire général, il a servi la Société à différents titres bénévoles, dont celui de vice-président honoraire. Il a été reçu membre de l'Ordre du Canada en 1986 et s'est vu décerner l'Ordre du Mérite (Italie) et l'Ordre de la Croix-Rouge. Il tirait fierté de son appartenance au Royal 22<sup>e</sup> Régiment.



Photo : famille Tellier

Il a servi le Canada avec passion, faisant preuve de leadership dans différents rôles au pays et à l'étranger.

# In Memoriam



## Elmer Arias Chinchilla

**Elmer Arias Chinchilla**, était réputé auprès de ses pairs dans le monde entier pour son attachement aux principes humanitaires et sa volonté de contribuer à une cause commune. Gestionnaire de projets de la Croix-Rouge canadienne en Haïti, il avait d'abord travaillé aux Opérations internationales au siège social, en tant qu'agent de programme pour les Amériques.

Canadien d'origine guatémaltèque, il parlait quatre langues et avait une solide expérience en gestion de projets internationaux et en santé publique. Il a œuvré en Amérique latine et en Afrique pour le compte de nombreux organismes internationaux, dont l'Organisation mondiale de la Santé et les Centers for Disease Control and Prevention. Il possédait une maîtrise en administration des affaires et avait fait des études supérieures en santé tropicale. Homme de grande simplicité, il abordait la vie avec tranquillité et désinvolture.



## Eileen Henderson

En 1946, **Eileen Henderson** est arrivée d'Angleterre au Canada, jeune mariée de la Seconde Guerre mondiale. Elle était transie, épuisée par la longue traversée, mais au débarquement, un bénévole de la Croix-Rouge était là pour l'accueillir avec une couverture chaude et une de plus belles embrassades qu'elle n'ait jamais reçues.

Eileen n'a pas oublié et a voulu à son tour apporter du réconfort. En 1988, elle est devenue bénévole au service de transport de la Croix-Rouge à Mississauga, en Ontario, conduisant des habitants de la ville à leurs rendez-vous médicaux.

Elle nous a quittés le 5 mars 2009, à l'âge de 88 ans, non sans s'être dévouée jusqu'à son dernier souffle auprès de ses « passagers ».

# In Memoriam



## David Pardoe

**David Pardoe** a été employé, bénévole et consultant auprès de la Croix-Rouge canadienne pendant plus de 35 ans. Parmi ses nombreuses contributions, on retiendra surtout son ardeur à prôner l'intervention humanitaire du Mouvement au Canada et dans le monde entier.

Ses nombreux collègues à la Croix-Rouge et ailleurs ont été marqués par son savoir et sa détermination, et par ce don qu'il avait de promouvoir les valeurs humanitaires. Il faisait tout pour sensibiliser les autres, surtout les jeunes, à des enjeux humanitaires comme l'incidence des mines antipersonnel et les ravages de la guerre chez les enfants. Nombreux sont ceux et celles qui ont profité au fil des ans de ses ateliers et de ses publications.

C'est en sa mémoire qu'a été créé le *Fonds pour l'éducation humanitaire David Pardoe*.



## Bernie Spear

**Bernie Spear**, contrôleur national, a consacré 27 années de sa vie à la Croix-Rouge canadienne. Sa bonne humeur, sa vaillance et son professionnalisme lui ont valu l'estime de ses amis et collègues. Entré à la Croix-Rouge en 1981 en qualité de directeur divisionnaire, Finances et administration, il a contribué largement à l'efficacité et à la stabilité des rouages financiers et administratifs et à l'accroissement consécutif des services dans la Zone de l'Atlantique.

Fidèle aux principes fondamentaux du Mouvement, Bernie était aussi un fervent bénévole. En reconnaissance de son dévouement envers la Croix-Rouge canadienne et envers sa collectivité, il a reçu en 2002 *la Médaille commémorative du jubilé de la reine*.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et aux amis de ces travailleurs dévoués, avec l'assurance que leurs contributions seront pleinement honorées et resteront gravées dans nos mémoires.





## Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

### Au Conseil des gouverneurs de La Société canadienne de la Croix-Rouge

Le bilan condensé ainsi que l'état condensé des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de La Société canadienne de la Croix-Rouge au 31 mars 2009 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 8 mai 2009. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

#### **Deloitte & Touche s.r.l.**

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 8 mai 2009

# Rapport du chef des Finances

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

## FONDEMENT DE LA PRÉSENTATION

Les états financiers condensés de la Croix-Rouge canadienne ci-joints ont été préparés par la haute direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils comprennent des éléments qui font ressortir les meilleures estimations et décisions de la haute direction. Cette dernière assume l'entière responsabilité de l'intégrité et de la fiabilité des données de ces états financiers.

Le Conseil des gouverneurs est chargé de s'assurer que la haute direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôles internes et il exerce par l'intermédiaire du Comité national de vérification et des finances.

Le présent rapport fait état des programmes de la Société canadienne de la Croix-Rouge, de son contexte opérationnel ainsi que des principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats des activités, la liquidité et les ressources de la Société.

## CONTEXTE

La Société canadienne de la Croix-Rouge (la Société) œuvre partout au pays et à l'étranger, avec le soutien de plus de 6 400 employés au Canada. Les activités nationales et les opérations internationales représentent respectivement 48 % et 52 % des dépenses totales relatives aux programmes.

Afin de soutenir les efforts humanitaires, la Société gère, tout au long de l'année, un certain nombre d'appels régionaux de fonds pour le développement.

La Société se compose des entités opérationnelles suivantes :

- Zone de l'Atlantique
- Division du Québec
- Zone de l'Ontario
- Zone de l'Ouest
- Opérations internationales

Le siège social de la Société, qui est basé à Ottawa, fournit les directives stratégiques et des services de soutien aux entités opérationnelles.

## GESTION DES RISQUES

Les principaux programmes de la Société sont soumis à divers accords contractuels conclus avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec d'autres organismes de financement. La Société est tenue d'utiliser les subventions ou les fonds qu'elle a reçus tel qu'il a été convenu.

Des accords importants sont conclus avec les entités suivantes :

- Les ministères de la Santé
- L'Agence canadienne de développement international
- Centraide

La Société a conclu des marchés de prestation de services importants avec plusieurs centres d'accès communautaire en l'Ontario, qui nécessitent la prestation de services de soutien personnel conformément à des clauses contractuelles particulières.

## PRATIQUES DE GESTION DES RISQUES

Tant au niveau de l'organisation qu'au sein de chacune des unités organisationnelles, l'équipe de la haute direction de la Société exerce des contrôles appropriés, afin de s'assurer que les obligations contractuelles sont respectées.

Les dirigeants, ainsi que le conseiller juridique de la Société examinent tous les contrats importants afin de prendre connaissance des risques opérationnels et financiers.

Les transactions importantes et les dépenses non prévues au budget font également l'objet de l'examen et de l'approbation du Comité national de vérification et des finances.

La Société est protégée par une garantie adéquate en matière de responsabilité civile qui concerne les services qu'elle offre à la population canadienne. La Société est également protégée par une assurance couvrant ses obligations fiduciaires relativement au régime de retraite et les fonds importants qu'elle gère dans le cadre des appels lancés lors de sinistres.

Bien que la haute direction entrevoie l'avenir de ses programmes avec optimisme, la Société s'expose aux incertitudes et risques suivants :

- *Renouvellement de contrats et financement*

Il est important de conserver le niveau des recettes de notre campagne de financement annuelle afin que la Société puisse continuer à offrir ses programmes humanitaires. Par ailleurs, il est indispensable de renouveler et d'accroître le nombre de nouveaux contrats avec les organismes gouvernementaux afin que la Société puisse conserver ses infrastructures actuelles et continuer à offrir ses services dans les collectivités à travers le Canada.

- *Dépassement de coûts*

La Société s'expose à un risque de dépassement de coûts si le financement du gouvernement n'est pas suffisant pour couvrir les frais des services liés aux divers programmes prévus par contrat.

La Société est à même de gérer les coûts liés à ses programmes internationaux puisque, en règle générale, elle n'utilise que l'argent déjà reçu de ses donateurs. Elle peut également puiser dans le Fonds de secours en cas de sinistres au Canada ou dans le Fonds de secours en cas de catastrophes à l'étranger pour combler les besoins d'appels lors de sinistres.

## INCERTITUDES ET RISQUES CLÉS INHÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

### *Soutien des donateurs*

La Société est tributaire des dons qu'elle reçoit en réponse aux appels directs. Le soutien financier continu des donateurs individuels, des fondations et des entreprises, au moyen de versements mensuels, d'appels commerciaux directs et d'activités de jeu ou d'autres événements spéciaux, constitue le soutien financier le plus important lorsqu'il s'agit d'assurer la prestation des programmes humanitaires de la Société.

Lors du dernier exercice, la Société a amassé 8 millions de dollars provenant du Programme de dons planifiés de la Société à titre de legs non affectés et 2,4 millions en legs affectés. Ces legs fournissent les ressources nécessaires pour financer les dépenses en immobilisations et infrastructures engagées par la Société, tout en assurant la continuité du soutien communautaire offert aux Canadiens.

Un affaiblissement important du soutien des donateurs aurait des répercussions sérieuses sur la capacité de la Société à offrir des services humanitaires à ceux qui en ont besoin.

### *Soutien du gouvernement*

La capacité de la Société d'assurer la prestation de ses services dépend fortement du financement du gouvernement. En effet, la Société assure un large éventail de services dans le secteur de la santé communautaire au moyen de subventions ou selon le principe de la rémunération des services.

La Société reçoit une partie importante de son financement des gouvernements provinciaux. Les coûts relatifs au personnel et aux avantages sociaux représentent 92 % des frais de prestation des programmes commandités par le gouvernement. Toute perte de financement de ces programmes aurait des répercussions très importantes sur la capacité de la Société d'offrir des services continus et de haute qualité, ainsi que sur les résultats financiers.

Les programmes de soutien et de santé communautaire de la Société en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse sont des exemples de ces financements publics et comptent sur 27 % du total des produits de fonctionnement de la Société (à l'exclusion des appels de fonds).

#### *Dépendance à l'égard des produits tirés du jeu*

La Société organise de nombreux jeux de hasard et loteries partout au pays. Trois loteries principales ont été organisées en Ontario, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Les loteries ont permis d'amasser des fonds qui représentent environ 7 % du produit brut des campagnes de financement et 3 % du produit net des campagnes de financement. Toute modification importante apportée aux règlements sur le jeu en Ontario, en Saskatchewan ou dans les provinces de l'Atlantique aurait de sérieuses répercussions sur le budget de fonctionnement de la Société.

#### *Travailleurs syndiqués*

La Société compte des employés syndiqués au sein de ses services de santé communautaire en Ontario. Sur les 3 358 employés que comptent les services, 3 223 sont syndiqués et sont représentés par le Service Employees International Union. De plus, 186 des 512 employés des Services de santé communautaire du Nouveau-Brunswick sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique. Le personnel administratif de la Division du Québec est également syndiqué.

La convention collective avec le syndicat de l'Ontario a été renouvelée pour une durée de trente-deux mois, soit du 1er août 2008 au 31 mars 2011. L'entente signée avec les employés du Nouveau-Brunswick est arrivée à échéance le 31 mars 2009 et les négociations se poursuivent.

## RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

La Société établit des budgets efficaces pour ses opérations en fonction d'un seuil de rentabilité, et elle utilise l'excédent des produits sur les charges non affecté pour prévoir des réserves financières suffisantes et élaborer ses programmes humanitaires. Dans ses réserves permanentes, la Société dispose de 43,5 millions de dollars qui pourraient servir à financer des opérations en cas d'urgence.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, l'excédent des produits sur les charges de la Société s'élevait à 6,96 millions de dollars.

Même si ce résultat peut sembler encourageant, nous ne devons pas perdre de vue deux traitements comptables techniques qui risquent de déformer les conclusions. En effet, dans ce résultat, on doit tenir compte des intérêts sur les fonds recueillis pour le tsunami qui doivent obligatoirement être affectés dans les régions sinistrées. La perte non matérialisée qui se rattache à notre portefeuille de placement n'est pas comprise dans ce résultat, ce portefeuille ayant subi une perte de 8,7 millions de dollars au cours de l'exercice qui vient de s'écouler.

Le surplus résulte de trois facteurs clés.

La première et principale raison de ce surplus s'explique par les 3,5 millions de dollars de revenus de placements nets liés aux fonds affectés aux opérations post-tsunami. L'ensemble des intérêts accumulés à partir de ces fonds est réinvesti dans les activités de secours. Les intérêts liés aux fonds du tsunami sont reconnus à titre de produits pour l'exercice au cours duquel ils ont été reçus, et à titre de charge pour l'exercice au cours duquel ils sont dépensés.

Deuxièmement, le surplus est attribuable au succès des collectes de dons planifiés. La tendance à la hausse que connaît depuis longtemps notre programme de dons planifiés se poursuit et s'explique par une augmentation des investissements dans ce type d'activités, ainsi que par le vieillissement de la population.

Enfin, des initiatives de réduction du coût visant une démarche plus conservatrice de l'allocation des fonds ont été mises en œuvre au cours de l'exercice. Cette démarche sera maintenue.

Les activités de reconstruction des habitations dans les régions touchées par le tsunami ont constitué la principale réalisation de cet exercice. Il s'agissait d'une tâche compliquée qui comprenait principalement, mais sans s'y limiter, la construction de 4 228 habitations de qualité au cours de l'exercice, ce qui porte à plus de 5 400 le nombre total d'habitations construites depuis le début des activités de reconstruction en 2005. La construction s'opérait à l'étranger et elle nécessitait la prise en considération de gouvernements provisoires, de facteurs environnementaux et, dans certaines régions, de conflits armés. En outre, nous devons faire en sorte de respecter les coutumes et traditions locales lors de l'identification des bénéficiaires et de la distribution des maisons. Tous les projets planifiés liés au logement et à d'autres domaines ont été mis en œuvre en respectant les délais et le budget prévus et conformément aux conditions énoncées dans certains accords signés avec les donateurs, ce qui constitue une très grande réussite.

En raison des efforts importants consacrés aux opérations post-tsunami depuis décembre 2004, la taille relative du bilan de la Société a été largement réduite. À l'avenir, nous nous attendons à connaître un rythme légèrement plus lent, puisque nous cesserons les activités de reconstruction au profit d'activités de développement. Le travail lié au développement se poursuivra pendant six autres années, comme prévu.

De plus, dans le contexte international, nous notons qu'il y a eu des appels importants et une vive réponse de la part des donateurs pour le Myanmar, à la suite du passage du cyclone Nargis, et pour la Chine, après le violent tremblement de terre qui a secoué la province du Sichuan. Cela explique l'augmentation des revenus reportés (*général*).

En ce qui a trait aux programmes de santé, les services de santé communautaires ont continué à être le point de mire principal. Cette année, nous avons rencontré des difficultés à ce qui a trait aux relations de travail en Ontario, pour la première fois. Même si l'agitation s'est calmée, nous continuons à travailler en collaboration avec nos partenaires afin de résoudre les problèmes qui touchent certains secteurs.

Au cours de l'exercice 2008-2009, nous avons assisté à d'importantes pressions économiques. La Croix-Rouge a, elle aussi, connu sa part d'agitation. Les gains non réalisés du portefeuille de placement de plus de 3 millions de dollars au début de l'année se sont transformés en pertes non réalisées de plus de 5 millions de dollars. Il s'agit là du seul facteur de grande importance dans la réduction de l'actif net non affecté. Même si l'on constate des signes encourageants indiquant que ces pertes non réalisées subiront un revers, nous avons dû revoir radicalement à la baisse les prévisions quant aux revenus de placements pour le prochain exercice.

La haute direction a procédé à un certain nombre de changements importants dans sa façon de planifier les dépenses, au sein de la Société, en début d'année. Cela a donné lieu à une réduction de toute dépense à long terme.

La haute direction et la gouvernance de la Société ont pris l'engagement de s'assurer que les dons du grand public et des organismes de financement sont utilisés de façon aussi efficace que possible, y compris en ce qui a trait au coût des collectes de fonds. Selon la tendance quinquennale présentée à la page 47, nous pouvons constater que le coût de nos collectes de fonds représente en moyenne une proportion de 8,1 % de ces revenus.

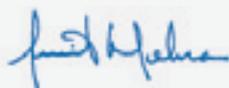
L'adoption rapide d'une démarche plus conservatrice des dépenses, l'accent mis sur les initiatives durables et l'introduction d'un nouveau plan stratégique sont autant d'éléments très prometteurs.

L'intégralité des états financiers, incluant les notes supplémentaires et le rapport des vérificateurs, sont accessibles à l'adresse suivante : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).



**Claude Tremblay**  
Le chef des Finances  
et des Opérations

Le 1er juin 2009



**Amit Mehra**  
Le président du Comité national  
de vérification et des finances

Le 1er juin 2009

**La Société canadienne de la Croix-Rouge**

**BILAN**

au 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Espèces et quasi-espèces		
Non affectées	13 082 \$	11 387 \$
Grevées d'affectations d'origine externe - Général	9 355	14 479
Grevées d'affectations d'origine externe - Tsunami	15 969	59 707
Grevées d'affectations d'origine interne	66 291	62 756
Débiteurs - Clients et autres	19 188	21 599
Débiteurs - Tsunami	7 862	49 264
Stocks et charges payées d'avance	4 652	4 319
Avances sur contrats	8 166	16 612
	<b>144 565</b>	<b>240 123</b>
PLACEMENTS À LONG TERME <i>(note 1)</i>	98 083	105 386
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 214	43 700
ACTIF AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	279	366
	<b>286 141 \$</b>	<b>389 575 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	26 237 \$	28 851 \$
Produits reportés - Général <i>(note 2)</i>	65 749	51 215
Produits reportés - Tsunami <i>(note 2)</i>	23 441	108 134
Portion à court terme de l'hypothèque	-	102
	<b>115 427</b>	<b>188 302</b>
PRODUITS REPORTÉS - TSUNAMI <i>(note 2)</i>	37 520	64 257
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 843	12 383
HYPOTHÈQUE	-	2 390
PASSIF AU TITRE DES AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	17 046	17 101
	<b>182 836</b>	<b>284 433</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	30 371	28 825
Reçu à titre de dotations	1 149	1 267
Affecté d'origine interne	66 291	62 756
Non affecté	5 494	12 294
	<b>103 305</b>	<b>105 142</b>
	<b>286 141 \$</b>	<b>389 575 \$</b>

*Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge au [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)*

AU NOM DU CONSEIL,

 \_\_\_\_\_ Président

 \_\_\_\_\_ Président, Comité national de vérification et des finances

**La Société canadienne de la Croix-Rouge**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
<b>Produits</b>		
Capacité organisationnelle		
Campagne de financement générale	37 019 \$	33 899 \$
Revenus de placements	8 946	13 477
Autres	4 044	4 301
	<b>50 009</b>	<b>51 677</b>
Programmes de base	345 816	239 498
Services de soutien	8 947	9 470
Services aux sinistrés	13 183	6 365
<b>Total des produits</b>	<b>417 955</b>	<b>307 010</b>
<b>Charges</b>		
Capacité organisationnelle		
Campagne de financement générale	13 008	13 110
Frais de placement	644	592
Autres	9 023	9 039
	<b>22 675</b>	<b>22 741</b>
Programmes de base		
Programmes internationaux	175 646	84 918
Gestion de sinistres	8 371	6 763
Santé et prévention des traumatismes	151 249	138 119
Gestion des programmes et des ressources bénévoles	4 188	3 419
	<b>339 454</b>	<b>233 219</b>
Services de soutien	35 688	32 972
Services aux sinistrés	13 183	6 365
	<b>48 871</b>	<b>39 337</b>
<b>Total des charges</b>	<b>411 000</b>	<b>295 297</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>6 955 \$</b>	<b>11 713 \$</b>

*Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge au [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)*

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

### 1. PLACEMENTS

	2009			2008		
	Coût	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé	Coût	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé
<b>COURT TERME</b>						
Quasi-espèces	56 019 \$	56 047 \$	28 \$	125 992 \$	127 806 \$	1 814 \$
<b>LONG TERME</b>						
Effets et certificats de placement garanti	4 879	5 235	356	2 196	2 231	35
Revenu fixe	73 676	75 448	1 772	85 363	86 980	1 617
Actions	24 957	17 400	(7 557)	16 250	16 175	(75)
	<b>103 512</b>	<b>98 083</b>	<b>(5 429)</b>	<b>103 809</b>	<b>105 386</b>	<b>1 577</b>
<b>TOTAL</b>	<b>159 531 \$</b>	<b>154 130 \$</b>	<b>(5 401) \$</b>	<b>229 801 \$</b>	<b>233 192 \$</b>	<b>3 391 \$</b>

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

Les placements à revenu fixe se composent d'obligations du Canada et de sociétés et de fonds commun de placement canadien en obligations portant des taux variant de 2,75 % à 10,35 %, échéant entre 2009 et 2049.

Un montant de 76 230 \$ (2008 - 143 190 \$) du total des placements se rapporte au Tsunami.

#### Les revenus de placements gagnés sont présentés comme suit :

	2009	2008
Revenus de placements - Général	5 258 \$	7 488 \$
Revenus de placements - Tsunami	3 688	5 989
<b>Total des revenus de placements gagnés</b>	<b>8 946 \$</b>	<b>13 477 \$</b>

### 2. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent les montants affectés au financement des charges devant être engagées à une date future.

#### Le solde des produits reportés de l'exercice est comme suit :

	2009		2008	
	Général	Tsunami	Général	Tsunami
Solde d'ouverture	51 215 \$	172 391 \$	48 717 \$	232 602 \$
Dons reçus	111 978	-	26 355	1 086
Constaté à titre de produits	(97 444)	(111 430)	(23 857)	(61 297)
Solde de clôture	65 749	60 961	51 215	172 391
Moins portion à long terme	-	(37 520)	-	(64 257)
<b>Portion court terme</b>	<b>65 749 \$</b>	<b>23 441 \$</b>	<b>51 215 \$</b>	<b>108 134 \$</b>

Les produits reportés relatifs au Tsunami sont comptabilisés à titre de produits de programmation internationale.

**La Société canadienne de la Croix-Rouge**

**COÛT DE LEVÉES DE FONDS**

Comparatif 5 ans (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	TOTAL 5 ANS	2008-09	2007-08	2006-07	2005-06	2004-05
Revenus de levées de fonds	176 841 \$	33 482 \$	32 762 \$	32 459 \$	39 346 \$	38 792 \$
Revenus de legs	32 882	7 963	5 669	6 753	6 924	5 573
Dons inclus dans les revenus de programmes	18 679	6 954	3 749	2 897	2 660	2 419
Dons reçus et reportés	553 162	44 705	27 441	20 589	155 145	305 282
Total des revenus	781 564	93 104	69 621	62 698	204 075	352 066
Total des charges	86 603	17 434	17 642	17 702	17 537	16 288
Surplus/déficit	694 961 \$	75 670 \$	51 979 \$	44 996 \$	186 538 \$	335 778 \$
<b>Charges totales de levées de fonds</b>	<b>11.1 %</b>	<b>18.7 %</b>	<b>25.5 %</b>	<b>28.2 %</b>	<b>8.6 %</b>	<b>4.6 %</b>
Revenus de loteries et jeux	40 263	6 712	6 967	7 365	9 205	10 014
Charges de loteries et jeux	26 750	4 426	4 532	4 964	6 345	6 483
<b>Charges totales de levées de fonds à l'exclusion des loteries et jeux</b>	<b>8.1 %</b>	<b>15.1 %</b>	<b>20.9 %</b>	<b>23.0 %</b>	<b>5.7 %</b>	<b>2.9 %</b>

Les données ci-dessus proviennent des notes 6 et 12 des états financiers annuels. Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge au [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca).





# Croix-Rouge canadienne

**Fondée en 1896**

**Constituée en société en 1909**

Conformément à la loi, l'usage de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge au Canada est réservé exclusivement à La Société canadienne de la Croix-Rouge et aux services sanitaires des forces armées (Loi sur les Conventions de Genève, L.R.C., 1985, chap. G.3).

Les programmes de La Société canadienne de la Croix-Rouge sont offerts grâce à l'action bénévole et à l'appui financier des Canadiens.

Pour verser un don, veuillez composer le 1 800 418-1111.

## **Les photographies présentes dans ce rapport annuel ont été fournies par :**

Archives publiques de l'Ontario  
Musée des sciences et de la technologie du Canada  
Presse canadienne  
Croix-Rouge canadienne  
Archives du musée Glenbow  
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Jim Cochrane Photography  
Bibliothèque et Archives Canada  
Reuters  
Ruth Bonneville/Winnipeg Free Press  
Tony Fohse Photography

Les photographies utilisées dans ce rapport annuel proviennent des archives de la Croix-Rouge canadienne ou ont été achetées par la Croix-Rouge canadienne, offertes à l'organisme ou obtenues par le biais de contrats aux fins de cette publication. Sauf permission écrite, les photographies ne peuvent être copiées ou utilisées.

ISSN 1708-6361

© La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2009

## **Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :**

### **Croix-Rouge canadienne**

Siège social  
170, rue Metcalfe, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900  
Télécopie : 613 740-1911  
Courriel : [feedback@croixrouge.ca](mailto:feedback@croixrouge.ca)

Une version électronique du présent document peut être consultée sur Internet, à l'adresse **[www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)**.

This document is also available in English.



Croix-Rouge canadienne

CÉLÉBRONS NOS 100 ANS | 1909-2009

100

**croixrouge.ca**

**Siège social**

170, rue Metcalfe  
bureau 300  
Ottawa Ontario  
K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900  
Télécopie : 613 740-1911

**Zone de l'Atlantique**

70, avenue Lansdowne  
B.P. 39  
Saint John Nouveau-Brunswick  
E2L 3X3

Téléphone : 506 674-6200  
Télécopie : 506 674-6170

**Division du Québec**

6, place du Commerce  
Île-des-Sœurs  
Verdun Québec  
H3E 1P4

Téléphone : 514 362-2930  
Télécopie : 514 362-9991

**Zone de l'Ontario**

5700, Cancross Court  
Mississauga Ontario  
L5R 3E9

Téléphone : 905 890-1000  
Télécopie : 905 890-1008

**Zone de l'Ouest**

100-1305 11 Avenue SW  
Calgary Alberta  
T3C 3P6

Téléphone : 403.205.3448  
Télécopie : 403.205.3463